

Fiche spéciale

ALERTE ROUGE, L'AMBROISIE EST ARRIVÉE

Pour la **première fois** sur l'île de Ré quelques plants d'**Ambroisie à feuilles d'Armoise** nous ont été signalés cet été 2011 au Bois Plage. Puis plusieurs pieds datant de 2010 ont été localisés et détruits à Sainte Marie.

Après le Frelon asiatique en 2009, c'est donc une nouvelle espèce invasive qui tente de s'implanter sur notre territoire insulaire

D'OÙ VIENT L'AMBROISIE ?

C'est une espèce nord américaine qui a été introduite accidentellement dans la région lyonnaise en 1863, et depuis, elle ne cesse de gagner du terrain dans toute l'Europe.

Ambrosia artemisiifolia est une plante annuelle de la famille des **Astéracées**, comme le Pissenlit, le Souci, les Chardons, le Tournesol, etc., qui peut atteindre 1,5 m de haut dans de bonnes conditions de croissance.

Les petites fleurs mâles verdâtres sont groupées sur de longs épis qui terminent toutes les ramifications. Ce sont ces fleurs mâles qui produisent le pollen, entre la fin du mois d'août et le mois d'octobre, avec un fort pic en septembre.

Les fleurs femelles sont discrètes et isolées à la base des feuilles. Ce sont elles qui vont donner des graines à partir desquelles se fera la dispersion. Ces graines peuvent rester dans les sols sans germer pendant une quarantaine d'année

COMMENT LA RECONNAITRE ?

Ses feuilles **très découpées** sont **fines** et ont une couleur **vert clair sur les deux faces**. La tige généralement très ramifiée est souvent marquée par des **côtes vertes séparées par des sillons rougeâtres**.

CONFUSIONS POSSIBLES

Elle peut être confondue avec l'Armoise commune qui a sensiblement le même port, une tige ramifiée rouge et verte, mais chez cette dernière espèce, les feuilles

très découpées également, sont épaisses et **vert foncé sur le dessus et blanchâtres argentées sur le côté inférieur**. Cette Armoise très courante est parfaitement inoffensive.

Au stade jeune, elle peut être confondue également avec toute une série d'autres espèces qui ont aussi des feuilles très découpées, mais lors de la floraison, les doutes disparaissent facilement, grâce à la présence de ses petites fleurs verdâtres.



Plant en place au pied d'un mur

POURQUOI LUI DECLARER LA GUERRE ?

L'AMBROISIE est une espèce très INVASIVE qui pose un réel problème de **santé publique**, car son **pollen est particulièrement allergisant**.

Dans les régions où l'Ambroisie s'est installée, **un homme sur cinq** au minimum y est devenu allergique de façon définitive.

Lors d'un premier contact avec le pollen, l'allergie se manifeste par : **rhinite, conjonctivite, toux, asthme, urticaire et eczéma**. Lors des contacts suivants, il y aura aggravation systématique avec apparition **d'insomnies, d'un sentiment de mal-être, d'asthme**.

Les animaux domestiques peuvent eux aussi être victime de cette allergie.

Il faut savoir qu'un seul pied d'Ambroisie peut produire **2 500 000 000** grains de pollen qui seront dispersés par le vent dans un rayon de **40 km**. Le processus d'allergie respiratoire se déclenche à partir de seulement **5 grains de pollen par mètre cube d'air**.

En plus de l'allergie au pollen, le **simple contact des inflorescences avec la peau peut provoquer de l'urticaire et de l'eczéma** sur le visage, le cou et les bras.

Dans la seule région lyonnaise qui est la plus envahie par l'Ambroisie en France, ce sont au moins **120 000 personnes** qui sont atteintes tous les ans et consomment des médicaments pour un **coût global de 1,6 million d'euros**. Les cas d'hospitalisation ne sont pas rares.

COMMENT EST-ELLE ARRIVEE SUR L'ILE DE RE?

Par l'intermédiaire de graines destinées à nourrir les oiseaux en hiver.

QUE FAUT-IL FAIRE ?

Continuer à distribuer des graines aux oiseaux, mais ensuite, il est impératif de surveiller chaque année que des plants d'Ambroisie ne poussent pas sous les mangeoires.

Si des pieds apparaissent, **les arracher et les détruire** avant qu'ils ne fleurissent évitera une prolifération.

Si les plants sont en fleurs, **ne pas les laisser sécher librement dehors**, car le pollen sera alors diffusé et

pourra provoquer des allergies.

Il ne faut ni composter ni mettre les pieds d'Ambroisie aux ordures afin d'éviter une dispersion du pollen et éventuellement des graines.

Si vous pensez être en présence de cette plante, n'hésitez pas à contacter **Ré Nature Environnement** pour obtenir une confirmation d'identification.

Téléphone : 05 46 09 56 37

Email : renatenvir@neuf.fr

Pierre Le Gall



L'ambroisie©Pierre Le Gall

Petit plant montrant les fleurs mâles en épi terminal, les fleurs femelles à la base des feuilles et les feuilles très découpées